



JEUDI
19

OCTOBRE
2023

9h30 – 12h30

TOUR & TAXIS



VOUS INVITE CORDIALEMENT À SA JOURNÉE D'ÉTUDE

Une politique préventive en matière d'alcool et de drogues au travail

Les travailleurs ou intérimaires qui consomment ou se trouvent sous l'influence d'« alcool, de drogues, de médicaments psychoactifs et/ou de comportements potentiellement addictifs (jeux de hasard, jeux d'argent, etc.) » sur le lieu de travail peuvent avoir une influence négative sur la sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs et sur leur environnement de travail. L'employeur se doit de les interpeller au sujet de cette situation problématique (qui induit des dysfonctionnements dans leur travail) et doit proposer des moyens pour prévenir ces problèmes et des moyens pour les résoudre.

La convention collective de travail (CCT) 100 du 1^{er} avril 2009 « relative à la mise en œuvre d'une politique préventive en matière d'alcool et de drogues dans l'entreprise » impose aux entreprises d'introduire, dans le règlement de travail, une déclaration de politique ou d'intention à ce sujet (cette déclaration est la première « Phase », obligatoire, de l'action de l'entreprise à l'égard de la problématique de consommation).

Que signifie cette obligation pour le secteur de l'intérim et comment l'aborder ?

PROGRAMME

- 09:00** Accueil
- 09:30** Allocution de bienvenue
Marijke Bruyninckx
Directeur Prévention et Intérim
- 09:40** Consommation d'alcool et de drogues et travail :
chiffres et description du problème
- 10:10** Effets et signaux de la consommation d'alcool
et de drogues sur le lieu de travail
- 10:45** Pause
- 11:00** Une politique préventive en matière
d'alcool et de drogues au travail :
qui, quoi et comment ?
- 11:40** Questions juridiques
- 12:15** Clôture de la journée d'étude

Avec la collaboration de :

Marie-Claire Lambrechts

*Coordinatrice secteur travail "Vlaams
expertisecentrum Alcohol en andere Drugs
(VAD)" et chercheuse postdoctorale
KU Leuven*

Isabel Plets

*Avocate Lydian Bruxelles et conférencière
à Université de Gand et LISS*

Marie-Gabrielle Kerger

*Formatrice en milieu de travail et
tabacologue, Le Pélican asbl*



Journée d'étude le 19 octobre 2023

Inscription et informations :

Prévention et Intérim, Katie.DePauw@p-i.be, 02/204 56 83

La participation à cette journée d'étude est gratuite.